

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 40 (1904)  
**Heft:** 27

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

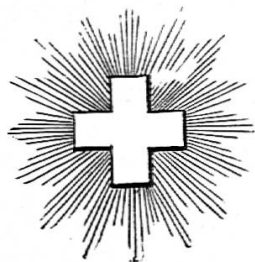
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XL<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 27.



LAUSANNE

2 juillet 1904.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

---

SOMMAIRE : *Société pédagogique de la Suisse romande. — Auto-suggestion et imitation. — Revue des journaux. — Chronique scolaire : Bâle, Neuchâtel, Vaud, Jura bernois, Valais, Allemagne, France. — PARTIE PRATIQUE : Leçon de choses : La porte, le loquet et la serrure. — Composition : La couleur. — Dictées. — Dessin : Au temps des cerises (cliché).*

---

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Notre association fêtera le 40<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation à l'occasion du prochain congrès de Neuchâtel les 16, 17 et 18 juillet prochain.

En effet, c'est en 1864 que la Société romande a pris naissance.

Les 9 et 10 octobre 1863, la *Société des instituteurs de la Suisse allemande* tenait sa réunion bisannuelle à Berne. Quelques membres du corps enseignant de la Suisse romande y furent délégués. Bien qu'isolés et dépayés au milieu de quelques centaines de collègues d'une autre langue, ils n'en furent pas moins vivement impressionnés par cette fête de l'enseignement et conçurent le projet de créer une institution analogue dans la Suisse romande. Tout en vivant de sa propre vie, le groupement nouveau entretiendrait des relations cordiales avec la section aînée de la Suisse allemande.

Les délégués de Neuchâtel, MM. Villommet et Numa Droz furent chargés par leurs collègues de constituer un comité d'initiative. Le travail des promoteurs fut considérable ; mais ils furent secondés, en particulier par les efforts des Neuchâtelois et des Vaudois. Le canton de Vaud avait déjà sa section pédagogique, fondée en 1842, éteinte à la suite des événements politiques de 1845 et rappelée à la vie en 1864.

Quelques mois plus tard, une réunion de délégués fut convoquée à Yverdon pour y discuter un projet de règlement. Le comité d'initiative y était représenté par son président et son secrétaire, MM. Villommet et Biolley, de Neuchâtel, Chappuis-Vuichoud, plus tard directeur des Ecoles normales, et Estoppey, de Vaud, Balmer, Droz, Blandenier et Simonin, du Jura bernois. Un peu avant, Numa Droz avait quitté le corps enseignant pour prendre la direction du Na-

*tional suisse*. Un projet de règlement fut adopté, puis approuvé à Neuchâtel, le 26 septembre 1864, dans une assemblée générale qui comptait plus de 200 participants.

La Société romande était constituée. Elle comptait 510 membres, soit 110 de Neuchâtel, 160 de Vaud, 120 de Fribourg, 20 de Genève et 100 de Berne. L'organe de la nouvelle association l'*Educateur* avec Alexandre Daguet comme rédacteur en chef, paraissait le 1<sup>er</sup> janvier 1865.

Au cours de ces quarante années, la *Société pédagogique de la Suisse romande* a prospéré et a pris un développement réjouissant. Elle groupe aujourd'hui en un solide faisceau 3015 membres de nos sections cantonales. Puisse-t-elle grandir et se fortifier encore dans la dernière décade qui la sépare du premier cinquantenaire de sa fondation !

## AUTO-SUGGESTION ET IMITATION.

### II

A côté de l'auto-suggestion se placent, plus nombreuses encore, les suggestions provoquées par des causes extérieures, par l'*imitation inconsciente*. L'influence de cette dernière se remarque non-seulement chez l'homme, mais aussi chez les animaux.

« Que sont, chez l'enfant, les premiers jeux sinon, le plus souvent, l'exécution d'actes très simples que ses parents ont faits devant lui ? ses premiers sourires, sinon la réponse automatique et non intentionnelle aux sourires qu'on lui a adressés ? »

Puis, plus tard, ces imitations deviennent plus complexes. Il copie tout, le bien et le mal. Félix Thomas raconté qu'il demandait à un petit Breton : « Que feras-tu, mon petit ami, quand tu seras grand ? » — Je me... griserai comme mon père ! répondit-il d'un ton fier et résolu. D'autre part, qui n'a remarqué que lorsque deux personnes conversent, si l'une fait un geste — se gratter au menton ou dans les cheveux — son interlocutrice en fait autant, inconsciemment.

Ici, l'imitation provient d'*actes* ou d'*états directement perçus* ; elle peut être amenée par de *simples conceptions de l'esprit*. Les ouvrages lus ou les faits racontés devant eux exercent une grande influence sur l'esprit des enfants ; ils revivent les héros entrevus et goûtés, ils créent des jeux qui rappellent leurs exploits. La lecture a exercé sur le caractère des grands hommes une influence parfois très prépondérante ; ainsi Bernardin de St-Pierre lut *La Vie des Saints* ; puis *Robinson Crusoë*, enfin le *Contrat social*, et ces trois ouvrages ont successivement transformé ses idées. En Allemagne — et ailleurs sans doute — on a recherché dans les bibliothèques publiques ou privées quels ouvrages ont été lus — et à quelle époque — par les grands hommes, comme Schiller, pour expliquer chez eux certaines idées nouvelles.

L'imitation produit à peu près entièrement le *caractère national* et même le caractère *local*, l'esprit de clocher ; on s'observe mutuellement et l'on en vient à se créer plus d'un point de ressemblance.

C'est l'influence de l'imitation qui donne à la mode toute sa tyrannie ; c'est elle qui, à la vue d'un héros ou d'un fuyard, dans une armée, décide du sort des batailles.

La source de l'imitation se trouve dans la puissance motrice des idées et des images. Par suite de la constitution physique et mentale de chacun de nous, ce sont tantôt les images visuelles, tantôt les images auditives, tantôt les images motrices qui ont le plus d'intensité ; il est dès lors naturel que nous puissions plus promptement et plus fidèlement exprimer les unes que les autres. Sérieusement étudié, le penchant à l'imitation, avec les caractères propres qu'il revêt suivant les individus, peut nous fournir des indications précieuses sur la nature même de leur esprit et les moyens à prendre pour le diriger.

Il faut remarquer :

« Que les suggestions d'où l'imitation procède ne sauraient avoir, à chaque instant, même influence. L'esprit qui est vivement préoccupé d'une idée est peu sensible aux impressions du dehors : lorsqu'il s'applique sérieusement à satisfaire son maître, l'élève résiste sans peine à l'entraînement des mauvais exemples... Tout autre est l'esprit léger, incapable de réflexion et de résistance ; tout autre l'homme désœuvré dont l'énergie sans emploi, à la moindre sollicitation, s'engage dans la voie où elle est attirée. L'absence d'habitudes est, pour les mêmes raisons, favorable à toute espèce d'imitations : en effet, en canalisant, pour ainsi dire, notre activité, l'habitude l'empêche de se disperser et ne la rend accessible qu'à certaines influences déterminées ».

Les enfants, dont la puissance de réflexion est encore faible, cèdent sans difficulté à toutes les suggestions de l'exemple ; il en est de même des caractères faibles. De plus, on obéit d'autant plus promptement à cette puissance que nos tendances héréditaires, nos habitudes du moment nous y disposent ; enfin, la sympathie aide à la suggestion ; on se plaît à ressembler aux personnes qu'on aime.

En résumé, « le penchant à l'imitation est proportionnel à la force motrice de l'image qui lui donne naissance, et la force de cette image est elle-même subordonnée à l'intensité du sentiment qui l'accompagne ».

\*  
\*  
\*

Ayant passé en revue les diverses manifestations du penchant à l'imitation, voyons quels sont les moyens à employer pour endiguer ce penchant vers un but éducatif.

Le plus influent de ces moyens est l'*exemple*. Tout d'abord, ne permettons pas que l'enfant entende, dans ses premières années, du mauvais langage ; on a l'habitude de zézayer avec lui, on lui parle son langage enfantin, le dialecte bébé, qui a ses charmes pour les parents, sans doute, mais dont la pratique retarde les progrès du parler correct.

Veillons aux camarades qu'il se choisit ; il est préférable de lui donner comme voisin en classe et pour compagnon de jeu un condisciple plus fort que lui en bonne sagesse et en instruction : il en résultera une saine émulation.

Les élèves remarquant plus spécialement nos défauts, nous devons mettre ceux-ci sous un boisseau ou mieux s'en affranchir. Soyons exacts, justes, patients; ne nous présentons pas devant eux dans une tenue négligée, ayons un maintien toujours correct, dans le corps comme dans les paroles. Il vaudrait encore mieux pécher par excès de sévérité que de prêter le flanc à la critique par de la douceur qui ne serait que du laisser-aller. — On épargnera à l'enfant, autant que possible, les spectacles démoralisants, grossiers, cruels, ou, s'ils y sont présents, on fera en sorte que la vue de telles scènes, au lieu de briser leur résistance au mal, bronze leur volonté pour le bien. Car il en va dans le domaine psychique et moral comme dans celui du corps: l'individu qui a peur du microbe malfaisant et qui prend d'extraordinaires mesures de désinfection minutieuse pour s'en prévenir, diminue ainsi la puissance de résistance des phagocytes, ces organismes merveilleux qui, par une vaccination sagement mesurée, c'est-à-dire, par une habitude de tous les instants, s'excitent à la défense pour détruire au moment opportun les germes pathogènes que nous introduisons dans notre corps. Immunité signifie ici habitude. Les phagocytes sont nécessaires; il faut en avoir fait une provision bien disciplinée, bien alerte. Cultivons donc chez nous et chez nos élèves le phagocyte moral!

Sachons approprier à l'intelligence des enfants l'enseignement que nous leur donnons; cherchons à être compris plutôt qu'à faire étalage d'érudition, ce qui incite notre auditoire à la distraction. Les maîtres qui veulent dire tout ce qu'ils savent, « s'ils suggèrent quelque chose, c'est le plus souvent le sommeil ».

« Par crainte de trop planer, quelques maîtres, au contraire, deviennent familiers à l'excès. Ce défaut... affaiblit le sentiment du respect... Que la familiarité ne dégénère donc jamais en camaraderie; faisons-nous petits avec les petits, mais sans leur emprunter leur langage, s'il est incorrect, leurs défauts, s'ils ont des défauts, de telle sorte qu'ils sentent toujours, même au moment où nous sommes le plus près d'eux, que nous restons toujours les maîtres ». F. Thomas relève aussi ce qu'il nomme un défaut, la manie qu'ont surtout les jeunes maîtres de se poser en exemples: « Quand j'étais à votre âge... Quand j'allais à l'école... A l'école, sans doute, remarque l'auteur, vous étiez un jeune homme accompli, mais pourquoi en avoir rapporté un aussi vilain défaut que la vanité? — Ici aussi, il y aurait matière à discuter. Les souvenirs vaniteux racontés à jet continu à une classe sceptique sont certes une chose condamnable, mais, à l'occasion, une expérience personnelle dite modestement peut avoir une heureuse influence sur une foule d'esprits. A moins que l'on estime plus efficaces, parce que anonymes, les multiples historiottes à l'eau de roses que renferment les livres d'étrennes ou de soi-disante morale où l'on met en scène un petit garçon ou une petite fille sans défaut et sans tache comme l'agneau du sacrifice hébraïque! Et si l'on condamne un maître qui

voudra montrer l'exemple en se servant de sa conduite passée, osera-t-il le faire encore par sa conduite présente?... Il est vrai que les actes valent mieux que les paroles !

» Les suggestions moins personnelles nous paraissent préférables ». Et l'auteur passe en revue quelques branches de l'enseignement, en donnant des conseils et en blâmant certaines pratiques. Citons ce qu'il dit à propos de la lecture :

« Si la page que l'on fait déchiffrer à l'enfant contient non des banalités, comme il arrive trop souvent, mais des récits capables d'intéresser, des préceptes sages, mais très simples, naturellement elle le fera réfléchir et contribuera à former son jugement. Mais ces lectures monotones de textes plus monotones encore que nos enfants ne comprennent pas, que les maîtres négligent d'expliquer, quand donc seront-elles exclues à tout jamais de nos écoles ? Si quelques enfants n'apprennent à lire qu'avec une lenteur désespérante ; si un plus grand nombre prend la lecture en dégoût et, plus tard, dédaigne ce moyen de s'instruire, la faute n'en est-elle pas aux maîtres qui n'ont pas su ou pas voulu leur rendre attrayants ces premiers exercices toujours pénibles ? Si dans le livre qu'on leur avait mis entre les mains, ils avaient trouvé des récits propres à les intéresser ; si, par quelques artifices bien faciles à imaginer, on avait tenu leur curiosité en éveil ; si chaque page nouvelle leur avait apporté quelque nouvelle satisfaction, l'heure de la lecture serait devenue pour eux l'heure de plaisir, tandis qu'elle n'est parfois que l'heure de supplice ».

Il condamne des modèles d'écriture comme ceux-ci ; *Compendieusement, dédale, pierre, homme*, etc., et dit se souvenir avec plaisir de ceux que son maître lui fit calligraphier, quand il était petit : *Le mensonge est un vice méprisable ; — Le travail éloigne de nous l'ennui, le vice et le besoin...* Pour ma part, je préfère pour de jeunes élèves les mots : *pierre, homme*, aux sentences qu'il ne peut encore comprendre, à moins qu'on les énonce sous une forme plus simple.

Les fables, les contes bleus ont et ont eu leurs adeptes et leurs détracteurs. Le sujet est trop vaste pour pouvoir en cette fin d'article déjà trop long en dire quelque chose ; peut-être l'*Educateur* ouvrira-t-il un jour une discussion à ce propos. Les positivistes les condamnent, surtout les contes bleus, et les rêveurs les adorent. Où est le juste milieu ?

« Le terrain que les contes ont perdu, l'histoire semble l'avoir gagné ». L'auteur regrette qu'on n'étudie plus dans les classes les *Vies de Plutarque* « trop oubliées » et peut-être aussi trop en dehors de notre milieu moderne... Mais nous savons aussi, par expérience, quelle impression produisent sur nos élèves les hauts faits de nos héros et le tableau des transformations que chaque siècle introduit dans nos mœurs, détruisant un à un les préjugés » — et cela au moyen de l'analyse ! ? — « C'est une sorte de morale en action d'autant plus salutaire que la leçon s'y trouve dissimulée et que les préceptes y revêtent constamment une forme vivante et concrète ». Mais il faut que l'histoire ne soit pas un vain exercice de mémoire et une sèche nomenclature de dates, de faits et de noms. Lavissee a dit : « Plus j'étudie l'histoire politique, plus petit

me semble le nombre des faits qui doivent être retenus pour l'enseignement... Apportez donc à vos élèves des notions brèves, des réflexions simples, *de l'émotion* ».

Le titre de l'ouvrage consulté pouvait faire croire que la suggestion par l'hypnotisme y serait traitée d'une façon pratique. Il n'en est rien. Liébault, Voisin et Bérillon ont considéré dans certains cas la suggestion hypnotique comme un agent moralisateur des plus énergiques dont l'emploi pourrait en pédagogie rendre les plus grands services. Liébault a pu, par exemple, rendre travailleur un paresseux. Mais la loi ne nous permet pas de pratiquer l'hypnotisme et nous en sommes réduits — ce n'est sans doute pas un mal — à employer, pour faire de la suggestion, les moyens que nous pratiquons tous déjà presque sans y penser, comme M. Jourdain.

L'essentiel est d'y penser toujours !

EUG. MONOD.

**A propos de suggestion.** — On connaît le cas du père Eyssette (Alph. Daudet : *Petit Chose*), qui prédit que Jacques — oh ! ce « Jacques, tu es un âne ! » — cassera pour sûr une cruche qu'il doit aller remplir à la fontaine. La cruche se casse en effet.

Sommes-nous souvent plus malins que le père Eyssette ?

Voilà un petit qui demande à répondre. Cela lui arrive si rarement, mais si rarement !... Et nous de ricaner : Eh bien, oui ! réponds, toi ! Ce sera du beau ! »

Dans la salle de gymnastique, un élève est arrivé au milieu de la corde lisse. Voulez-vous le faire descendre ? Vous n'avez qu'à dire : « N'est-ce pas, tes bras te font mal ? Si tu n'arrives pas en haut, cela ne fait rien. D'ailleurs, tu n'y arriveras quand même pas ».

C'eût été tout aussi simple de dire : « Oh ! Jules n'est pas fatigué. Il arrivera pour sûr en haut ».

Une telle suggestion stimule le garçon à l'emploi de toutes ses forces et il en atteint la plus grande somme. *Sans réfléchir* à la parole exhortante du professeur, l'écolier considère comme sienne la conviction du maître et atteint par là le but proposé.

## REVUE DES JOURNAUX

Dans les *Annales de la Jeunesse laïque*, M. Georges Renard, ancien professeur à l'Université de Lausanne, s'élève en termes véhéments contre l'internat français sous toutes ses formes, contre l'emprisonnement de l'enfance et toutes les « bastilles scolaires ». Voici un des passages de son réquisitoire :

« Chez les autres peuples, les choses se passent autrement. Regardez, par exemple, la Suisse ou l'Amérique. Là, aussi, l'enfant va au collège, et il arrive, là aussi, que le collège est loin. Impossible de rentrer chaque soir. Que faire ? L'enfant va-t-il être parqué avec mille ou quinze cents autres dans un énorme et lugubre bâtiment ? Non, il change de foyer, voilà tout. Sa famille le confie à une autre famille. Il habite chez des parents, chez des amis. Et le croiriez-vous, chez ces peuples-là les gens préfèrent mille fois cette façon d'agir à ces grands internats qui sont l'honneur de notre pays. Ils disent que l'enfant n'a rien fait pour être séquestré, sevré tout à coup de tendresse et de liberté ; ils prétendent qu'il retrouve ainsi loin des siens ce milieu tiède et sain dont le jeune âge a encore besoin ; ils osent même soutenir que tout le monde y trouve son compte : le père et la mère qui sont plus rassurés, l'enfant qui est mieux soigné et sur-

veillé, ses hôtes qui se font de la sorte et sans grand'peine un utile supplément de gain. Il faut leur pardonner. L'amour-propre national est fécond en illusions pareilles. Mais les imiter, fi donc ! Voyez-vous la France prendre modèle sur un pays neuf, comme l'Amérique, ou sur un pays nain, comme la Suisse ? Emprunter à l'étranger, quelle humiliation ! La France ne serait plus la France et, l'exemple fût-il excellent, sa dignité lui serait une raison suffisante de ne pas être raisonnable ».

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**BALE.** — **La Société suisse des jardins d'enfants** a sa réunion bisannuelle à Bâle les 9, 10 et 11 juillet prochain. Principal objet à l'ordre du jour : *L'importance sociale du jardin d'enfants*, par E. Zollinger.

**NEUCHÂTEL.** — **Réforme orthographique.** — La réunion de la Société pour la réforme orthographique, qui devait se faire cette année à Cernier en juillet, n'aura pas lieu dans cette localité. Le comité d'organisation fera coïncider cette assemblée avec le Congrès scolaire romand, qui tiendra ses assises les 18 et 19 juillet prochain à Neuchâtel.

**VAUD.** — Le personnel enseignant primaire est avisé qu'un congé est accordé à MM. les régents et M<sup>mes</sup> les régentes qui prendront part, les 17, 18 et 19 juillet, au congrès de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, à Neuchâtel.

Les intéressés doivent en aviser leur commission scolaire respective.

**JURA BERNOIS.** — **Synode de cercle de Delémont.** — Il s'est réuni le 18 juin, à Courtételle, sous la présidence de M. Marcel Nussbaumer, maître secondaire.

On donne lecture d'un travail de M<sup>lle</sup> Marie Kœtschet, institutrice à Delémont, sur *la réorganisation de l'école normale des filles*. Parmi les inconvénients de l'école normale actuelle, M<sup>lle</sup> Kœtschet cite l'insuffisance des bâtiments qui ne répondent plus aux exigences actuelles. L'entrée des élèves ne se faisant que tous les trois ans, il en résulte que beaucoup de candidates à l'enseignement doivent attendre deux ans et plus pour se présenter aux examens d'admission. Quelques-unes perdent patience et vont faire leurs études dans les écoles secondaires ou dans d'autres cantons. La plupart se résignent à embrasser d'autres vocations. Un phénomène inverse se produit à la sortie des élèves : beaucoup, ayant leur brevet en poche, ne trouvent pas d'occupation, car le nombre des places vacantes ne répond pas à la demande. Les jeunes institutrices sont forcées de s'expatrier, bien que l'Etat exige d'elles un service de quatre années dans l'instruction publique. M<sup>lle</sup> Kœtschet demande que l'entrée des élèves ait lieu toutes les années par séries de 12 à 15 élèves. Comme les cours durent trois ans, l'école normale aurait aussi trois classes successives. Un nouveau bâtiment devrait être construit dans les environs immédiats de l'ancien. Le dortoir unique devrait être remplacé par des chambres destinées à un nombre très restreint d'élèves. Le nombre des maîtres devrait être augmenté de deux au moins. L'école d'application devrait peut-être comprendre deux classes : une du cours inférieur et l'autre du cours moyen. Le programme des écoles normales devrait être révisé et on y introduira l'enseignement de l'économie domestique.

Après une discussion intéressante, à laquelle ont pris part MM. Duvoisin, Grogg, Billieux, Gobat, les idées générales du rapport sont adoptées et le comité est chargé de compléter les conclusions du rapport présenté.

M. le président rend compte ensuite de la *situation financière de la section* ; elle n'est pas claire, car plusieurs membres ne connaissaient pas les statuts. Les malentendus dissipés, tout se règle à l'amiable de sorte qu'on peut dire que bien-

tôt tous les membres du corps enseignant du district feront partie de la section cantonale.

M. Steiner, professeur au progymnase, fait ensuite un rapport sur la dernière réunion des délégués de la Société cantonale.

M. Guéniat, instituteur à Delémont, dit également ce qui s'est passé à la dernière assemblée de la Caisse d'assurance des instituteurs bernois. Il remercie les autorités d'avoir organisé une caisse appelée à rendre les meilleurs services aux instituteurs primaires, à leurs veuves et à leurs orphelins.

Un diner en commun a réuni ensuite, à l'auberge de la *Croix*, presque tous les participants à la réunion synodale. Avec M. Billieux, comme major de table, il est impossible de s'ennuyer et les chants, les discours, les morceaux de musique alternèrent jusqu'au moment du départ des trains du soir.

La prochaine réunion aura lieu en septembre.

\*\*\* **Courtellary.** — La réunion du synode de district a eu lieu le 18 juin à Courtellary. Une quarantaine d'instituteurs et d'institutrices assistaient à la séance. M. P. Chausse, instituteur à Péry, a présenté un rapport sur l'assemblée des délégués de la Société cantonale et sur la Caisse de remplacement des instituteurs malades.

M. l'inspecteur Gylam a rendu compte de la réunion du synode cantonal du 15 avril dernier où il a été question de réorganiser les écoles normales de Delémont et Hindelbank. La répartition de la subvention fédérale a donné lieu aussi à une chaude discussion. Mieux vaut réserver de fortes subventions occasionnelles aux communes pauvres qui font de grandes dépenses pour améliorer leurs bâtiments scolaires que de répartir de petites sommes annuelles à toutes les localités, mêmes à celles qui n'en ont pas besoin.

\*\*\* **Synode du district de Moutier.** — Le Synode libre a eu, lundi, 20 juin, une assemblée ordinaire à Lajoux. Une cinquantaine d'instituteurs et d'institutrices ont pris part à cette réunion qui était présidée par M. O. Robert, maître secondaire, à Tavannes.

M. Schneider, instituteur, à Saules, a lu un rapport sur l'assemblée des délégués de la Société cantonale des instituteurs.

M. Gobat, inspecteur, a fait une conférence sur *Jacotot et l'enseignement de la langue maternelle*. On sait que ce pédagogue bourguignon est l'inventeur de la méthode de lecture qui est introduite dans nos écoles. Ces procédés, français d'origine, sont appliqués dans le syllabaire, *Mon joli petit livre*, qui est entre les mains de tous nos écoliers de première année.

M<sup>lle</sup> Schumacher, institutrice à Reconvilier, présente un rapport très bien fait sur la *réorganisation de l'Ecole normale* de Delémont. Elle admet que cet établissement ne répond plus aux exigences actuelles et que, par une organisation nouvelle, on devrait introduire l'externat, avec 3 classes annuelles de 10 à 12 élèves au lieu d'une seule classe trisannuelle, compléter les locaux disponibles, reviser le plan d'études en diminuant le programme des sciences pour augmenter celui des branches littéraires. M<sup>lle</sup> Schumacher croit que l'allemand est d'une nécessité absolue pour l'institutrice jurassienne. La discussion est utilisée par MM. Robert, Poupon, Gobat, Sautebin. Celui-ci propose également d'adopter les conclusions de M<sup>lle</sup> Schumacher sans préjudice des résolutions adoptées par la Société pédagogique jurassienne dans sa réunion de Delémont où la question de la réorganisation des écoles normales avait fait l'objet d'un rapport de MM. Möckli et Bourquin. Il faut ajouter que la question de l'externat longuement discutée n'a pas abouti à une décision de principe, M<sup>lle</sup> Schumacher ayant modifié sa proposition dans le sens d'un vœu qui pourra être réalisé plus tard selon les circonstances.

Un diner très bien servi à l'auberge du *Cheval blanc* réunit une quarantaine

de participants. Sous l'habile direction de M. Jabas, instituteur à Court, les chants, les déclamations alternèrent jusqu'à six heures. Le retour se fit sur deux grandes voitures par le Prédame, les Genevez, Bellelay et le Fuet. A huit heures, chacun rentrait à Tavannes, joyeux et content de cette belle journée au temps splendide, où l'on peut vraiment dire que l'utile était joint à l'agréable. Disons encore que les autorités de Lajoux s'étaient fait représenter à la réunion et au dîner par MM. Noirjean et E. Gogniat.

H. GOBAT.

**VALAIS. — Application des subventions fédérales.** — La manne que maman Confédération a distribué pour la première fois aux cantons en 1903 a été répartie comme suit entre l'Etat et les Communes :

Sur les fr. 91 550 que le Valais a touchés, l'Etat, très en appétit, — faible assez commun aux forts — s'est attribué fr. 40 000, soit le 44 %; les fr. 51 550 de reste, correspondant au 56 % ont été livrés aux Communes. Cette répartition n'est pas en rapport avec les charges respectives des intéressés. En effet, d'après la dépense moyenne annuelle calculée pour les quatre dernières années, — de 1898 à 1902 — l'Etat n'aurait dû s'attribuer que fr. 19 030 et laisser aux Communes fr. 72 520, puisque l'Etat n'a dépensé que fr. 77 435 par an, alors que les Communes ont déboursé fr. 293 603.

Mais le gâteau sera plus équitablement partagé à l'avenir; ce qui permet de l'espérer et qui en donne la garantie, c'est que, déjà pour 1904, la part de l'Etat est réduite à fr. 28 000 et que le Grand Conseil a reconnu l'irrégularité et invité le Conseil d'Etat à présenter un projet de loi pour une répartition juste et rationnelle.

ALPH. MICHAUD.

**ALLEMAGNE.** — Notre camarade d'études au séminaire pédagogique d'Iéna, M. Muthesius, aujourd'hui professeur à l'Ecole normale de Weimar, a présenté à Pentecôte un remarquable rapport au Congrès des instituteurs allemands, à Königsberg, sur la question de l'*Université et la formation du corps enseignant primaire*.

Il a résumé ses idées dans les deux conclusions suivantes :

1<sup>o</sup> L'Université, centre intellectuel et scientifique, doit être considérée comme l'institution la mieux appropriée au *perfectionnement* des maîtres.

2<sup>o</sup> La possibilité doit pouvoir être donnée à l'instituteur primaire, en possession de son diplôme, de continuer ses études à l'Université et d'y subir un examen scientifique qui lui permette de se présenter aux places d'inspecteurs scolaires et de professeurs dans les écoles normales.

**FRANCE. — Fête de l'enseignement primaire.** — La ligue française de l'enseignement a célébré le 19 juin au Trocadéro à Paris par une cérémonie la fête de l'enseignement primaire laïque. M. Loubet y assistait. Le président de la ligue, M. F. Buisson, et M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, ont pris la parole, puis un certain nombre de décorations ont été décernées. Ensuite un banquet de 10 000 couverts et une fête d'enfants ont eu lieu à la galerie des machines.

Des fêtes semblables ont été organisées dans la province. La date avait été choisie parce que c'était l'anniversaire du dépôt, à l'Assemblée nationale, de pétitions en faveur de l'instruction obligatoire : le 19 juin 1872. Les feuilles de pétitionnement formaient 115 paquets et pesaient 2000 kilos. Elles furent présentées à l'Assemblée par la Commission du Sou contre l'ignorance, qui avait à sa tête Jean Macé.

---

**Erratum.** — Dans le numéro du 25 juin, page 403, ligne 31, lire : « dossier unique » au lieu de « dossier conique ».

## PARTIE PRATIQUE

### LEÇON DE CHOSE

*Degré inférieur ou moyen.*

#### La porte.

INTRODUCTION. — Qu'est-ce qui peut passer par la fenêtre fermée, mais non par la porte ? La lumière. Pourquoi la porte ne peut-elle laisser passer la lumière ? — elle est opaque. — Mais a-t-on construit les portes pour intercepter la lumière ? Quand les tient-on fermées ? Lorsqu'on veut être seul, à l'abri des regards indiscrets ou si l'on veut travailler dans la tranquillité et le silence ; on ferme aussi sa porte pour ne pas refroidir la chambre ou pour n'être pas importun. La nuit, on ferme la porte à clé ou au verrou.

On ouvre la porte pour entrer et sortir, pour aérer la salle, pour la réchauffer ou la rafraîchir.

DESCRIPTION. — Notre porte a un seul *vantail* ou battant. Elle s'ouvre de gauche à droite et en dehors ; elle tourne sur trois gonds en fer, et s'abat sur un cadre fixe, le *chambrante*, qui s'appuie lui-même sur le *seuil*. La porte ne peut se rouvrir d'elle-même, car le *loquet* la maintient fermée. Pour ouvrir la porte, il faut presser la *poignée* du loquet ; celui-ci se soulève et la porte est libre.

Comme toutes les portes, celle-ci est rectangulaire ; elle n'est pas d'une seule pièce, mais à *assemblages*. Elle compte quatre *panneaux* soutenus par un *châssis*. Les panneaux supérieurs sont plus grands que les inférieurs ; ils sont encadrés de moulures en relief. Ces diverses pièces sont en bois de pin, mais les panneaux sont d'une essence de couleur plus claire que celle des montants et des traverses. La porte est polie des deux côtés.

Elle mesure un mètre de large sur deux mètres quatre-vingts centimètres de haut si l'on y ajoute l'imposte.

#### LE LOQUET ET LA SERRURE.

Le *loquet* maintient la porte fermée, mais chacun peut la rouvrir ; tandis qu'au moyen de la *serrure* on peut empêcher à qui que ce soit d'entrer : il suffit d'emporter la *clé*.

Le loquet est composé d'une poignée coudée et d'un levier à ressort et à *bec-de-cane* qui s'engage dans la *gâche* fixée au chambrante.

La *serrure* est une boîte en fer, carrée, fixée à la porte au moyen de vis ; une petite plaque métallique couvre et protège l'*entrée* de la *clé*.

La clé, en fer également, se compose de trois parties : la *tige*, l'*anneau* et le *panneton*. En tournant dans la serrure, le panneton agit sur le *pêne* et le *ressort* ; il soulève l'un et pousse l'autre dans la *gâche*. Le pêne ne peut revenir en arrière, retenu qu'il est par le ressort croché dans un *cran d'arrêt* ; pour ouvrir, il faut que la clé dégage le ressort du pêne et fasse glisser celui-ci dans sa première position. Souvent la serrure a des *gardes* ou *garnitures* sur lesquelles passent les *barbes* de la clé. Plus le panneton est compliqué, plus il est difficile d'introduire une fausse clé dans la serrure. Il existe d'innombrables modèles de serrures et de clés. Certaines serrures ont une *broche* qui ne peut recevoir qu'une clé à tige *forcée* ; pour les portes d'entrée les serrures sont munies d'un *canon*, sorte de manchon de fer dans lequel s'engage la clé. Nos meubles et nos malles sont fermés par des serrures plus petites, dont les clés, bien qu'assez compliquées, sont légères et peu encombrantes.

Les ferrures de la porte doivent être huilées ou graissées de temps à autre, pour éviter les grincements et l'usure trop rapide.

La porte est fabriquée par le menuisier ; la serrure, le loquet et les gonds sont préparés par le serrurier.

U. B.

## COMPOSITION

*Degré intermédiaire.*

### **La couleuvre à collier.**

PLAN : 1. Une peur de Charles. — 2. Une amie. — Description de la couleuvre à collier. — 4. La reptation. — 5. Habitat. — 6. Les œufs ; les couleuvreaux. — 7. Nourriture ; utilité et méfaits de la couleuvre. — 8. La mue. — 9. Conclusion.

DÉVELOPPEMENT. Papa, papa, au secours, un serpent ! Charles terrifié, lançant au loin sa fourche, s'enfuit à toutes jambes vers son père. — « Voilà bien mon petit poltron qu'un rien met sens dessus dessous ! Viens ici et conte-moi ce qui te vaut cette grande peur ! » — « J'ai vu un gros serpent, là-bas, dans le foin ! » — « Eh bien, mon garçon, allons l'examiner ! » Avec prudence, le père qui souriait malicieusement et le fils tout effrayé marchèrent au fameux andain au pied duquel effectivement un énorme reptile était enroulé. Après un court examen de l'animal, le papa cueillit une baguette à l'oseraie voisine, la fendit longitudinalement et s'approcha silencieusement du serpent. Charles, muet de surprise et vivement intéressé, suivait tous ces mouvements. Le père se baissa sur le reptile endormi et soudain, adroitement, emprisonna la nuque entre les deux lèvres de la baguette. L'enfant poussa des cris à la vue des efforts et des contorsions de la pauvre bête qui, dardant sa langue fourchue, cherchait à se dégager. Impossible de fuir, elle était prise comme dans un ressort. — « Allons maintenant à l'ombre de cet arbre et nous examinerons cette prise à notre aise ! »

Et d'abord, mon ami, cet animal qui t'a si effrayé est une inoffensive couleuvre ! — Mais, papa, c'est un serpent ! — Oui, mon enfant, la couleuvre appartient à la famille des serpents, mais elle n'en est pas pour cela plus redoutable. — Vois donc, papa, comme cette couleuvre ouvre la bouche et agite sa langue : elle veut mordre et lancer du venin ? — La couleuvre est un serpent non venimeux, absolument inoffensif. Bien plus, tu verras à la suite de notre entretien que ce charmant reptile a droit à notre reconnaissance à cause des services qu'il nous rend.

La couleuvre a la tête aplatie, ovoïde et recouverte de grandes plaques cornées ou écailles au nombre de 9. Tu vois les yeux ronds et luisants, à la pupille arrondie. A l'avant, ces petits trous percés à l'extrémité du museau entre deux écailles sont les narines. Examine maintenant le bel et original vêtement qui recouvre notre couleuvre. Sa belle robe d'un brun verdâtre est semée de taches noires. Notre reptile est coquet : il complète l'élégance de sa mise par le port sur la nuque d'un joli collier de couleur claire qui tranche violemment sur le fond sombre de son justaucorps. Cette particularité lui a fait donner le nom de couleuvre à collier. Au collier se rattachent deux taches sombres qui s'étendent de chaque côté de la nuque et sur les flancs. Sa bouche grande est garnie de dents aiguës qui lui servent à retenir sa proie ; aucune n'a de canaux à venin. — On distingue sous le corps, dans sa partie antérieure, comme un damier où les taches noires alternent avec d'autres plus claires ; le dessous de la gorge est blanc, tandis que le reste du ventre et le dessous de la queue sont noirs. La couleuvre que nous avons capturée est jeune, aussi sa taille n'a pas atteint tout son développement ; en général, les sujets âgés mesurent de 1 m. 40 à un 1 m. 70 de longueur.

Mais, papa, les serpents marchent et je ne vois pas les jambes de cette couleuvre ? — Les serpents se déplacent, en effet, et si je n'avais pu surprendre habilement ce reptile, tu l'aurais vu glisser, se couler en quelque sorte sur le sol et s'enfuir rapidement ; il n'aurait pas marché, n'ayant pas des jambes, mais bien plutôt rampé. Bon, te voilà ébahi de t'entendre dire que quelques animaux vivant sur la terre ferme puissent se déplacer sans marcher ! En voici l'explication : tu

as remarqué que les bateaux à vapeur avancent grâce à des roues formées de lames de bois, les aubes, qui, actionnées par la vapeur frappent l'eau régulièrement. Plus les aubes accentuent leur cadence, plus aussi la marche du bateau est accélérée. Il se passe quelque chose de pareil dans la démarche de la couleuvre et du serpent en général. Les côtes très mobiles du reptile sont reliées par des muscles solides aux écailles qui, sur toute la longueur du corps en tapissent la face intérieure. Ces muscles soulèvent régulièrement le bord des écailles qui, frappant ensuite le sol agissent comme des aubes et poussent le corps en avant : c'est ce qu'on appelle la reptation.

Ne rencontre-t-on la couleuvre à collier que dans nos champs ? — La couleuvre à collier se rencontre un peu partout : sur le Jura, sur le Plateau, dans les Alpes où elle s'élève à la hauteur de 1600 m. Ce reptile est très répandu dans nos champs, mais son séjour préféré est les lieux humides, les mares, les étangs, le bord des ruisseaux où il aime à se baigner. La couleuvre sait très bien nager : la tête hors de l'eau, elle traverse ainsi des ruisseaux et des rivières parfois assez larges. Dans la mauvaise saison, elle se rapproche des maisons, s'installe dans un amas de pierres, s'introduit dans les tas de paille, de fumier ou de détritux divers et s'endort dans les galeries qu'elle y a creusées, jusqu'au retour des premiers beaux jours.

Papa, la couleuvre met-elle au monde des petits vivants comme notre vache Roussette ? — Non, mon enfant, la couleuvre pond des œufs ; elle est donc ovipare. Chaque année, de juillet à septembre, — l'époque est variable — elle dépose dans une excavation — qu'elle choisit dans les amas de feuilles, la terre meuble, le bois pourri, la mousse humide, en un mot, dans tous les endroits exposés à la fois au soleil et à l'humidité — elle pond de 15 à 30 œufs tous reliés les uns aux autres comme par un fil. Ces œufs, gros comme ceux d'un pigeon ne ressemblent guère, extérieurement, aux œufs de la poule ; ils sont enveloppés d'une membrane souple, flexible et n'ont point de coquille. Trois semaines après, la période d'incubation étant achevée, le petit couleuvreau s'échappe de sa prison par une fente pratiquée dans la coque et commence de suite à ramper et à chercher sa nourriture. Si le froid ou les intempéries l'empêchent de chasser, il ne s'en inquiète guère, car il a en lui une provision de graisse qui lui permettra d'attendre sans souci le retour du printemps.

Tu m'as dit, il y a un instant, que la couleuvre à collier était utile ; détruit-elle les insectes nuisibles ? — Oui, Charles, mais la couleuvre ne nous débarrasse pas seulement des insectes malfaisants ; elle fait la guerre, et une guerre sans pitié, aux limaces, aux mulots, aux rats, aux souris. Malheureusement, elle s'attaque aussi aux gentilles grenouilles, aux vilains crapauds ainsi qu'aux lézards et aux orvets ; poussée par la faim, il lui est arrivé de détruire quelques couvées : on l'a vue parfois grimper aux arbres et surprendre au nid les pauvres petits oiseaux. Que veux-tu, mon fils, la faim est mauvaise conseillère !

Voici un fait curieux : La peau de la couleuvre ne peut s'étendre, aussi l'animal est-il obligé de changer de vêtement lorsqu'il s'accroît ; c'est la période de la mue. Ce moment arrivé, le reptile s'enfonce dans les endroits où l'herbe est raide et touffue ; à force de passer et de repasser entre les tiges drues et serrées, il finit par se déshabiller complètement. On retrouve souvent dans les champs la vieille défroque du serpent qui a l'apparence d'un doigt de gant retourné.

Un préjugé assez répandu dans nos campagnes existe à l'endroit de la couleuvre à collier. Elle aimerait beaucoup le lait et s'introduirait dans les laiteries ; bien plus, on l'aurait souvent trouvée repliée autour des jambes des vaches et des chèvres pour les traire, les épuisant au point de faire couler le sang ; chez les animaux traits, le lait se tarirait et prendrait une teinte bleue tant que la bête qui le fournit servirait de nourrice au serpent. C'est une fable stupide, car les coulevres ont une bouche qui n'est absolument pas conformée pour la succion.

— Merci, papa, de m'avoir expliqué tant de choses intéressantes. Dorénavant, je ne m'effrayerai pas à la vue d'une couleuvre et je ne lui ferai aucun mal puisque je sais maintenant que c'est un défenseur de l'agriculture. G. ADDOR.

### **Nos couleuvres.**

On rencontre dans nos champs ou dans les endroits humides, outre la couleuvre à collier, la couleuvre vipérine et la couleuvre lisse. La couleuvre vipérine tire son nom de sa fatale ressemblance avec la vipère. Trop souvent on lui impute les crimes commis par le redoutable serpent venimeux et on les lui fait durement expier. — La couleuvre lisse est très commune chez nous. On la reconnaît facilement à sa couleur grise semée de taches brunes. La lisse, de même que la vipérine, est absolument inoffensive.

A lire dans la Chronique agricole du 10 décembre 1902 (N° 23), Vipères et couleuvres, un très intéressant article de M. le professeur Dr H. Faes (avec illustrations comparatives et une superbe radiographie d'une grenouille dans le corps d'une couleuvre). G. A.

## **DICTÉES**

### **La couleuvre à collier.**

La couleuvre à collier a le corps cylindrique, assez lourd. La tête plate est couverte de plaques régulières; la bouche s'ouvre largement et elle porte des dents nombreuses, les plus fortes se trouvant à l'extrémité intérieure de la mâchoire. Sa couleur est assez variable, ordinairement grise, brune, ou olive dessus avec des taches plus sombres ou d'étroites bandes transversales; dessous, c'est un mélange de noir, de blanc ou de gris. Les lèvres sont recouvertes d'écailles blanches ou jaunes que séparent des lignes noires. Le cou est généralement orné d'une tache jaune, blanche ou orange en forme de collier. Deux taches noires en arrière de la tête le complètent. Les couleuvres à collier les plus longues atteignent à peine deux mètres. Elles nagent très bien; elles avancent avec souplesse dans l'eau par ondulations latérales du corps; elles tiennent leur tête et leur cou bien au-dessus de l'eau. Les grenouilles constituent leur nourriture préférée; elles capturent également du poisson, des souris et de jeunes oiseaux.

(D'après les *Animaux vivants du monde*).

G. A.

### **La couleuvre vipérine.**

La couleuvre vipérine ne se rencontre que rarement dans les champs; elle habite de préférence les mares remplies de plantes aquatiques. Elle est très agile et nage avec la plus grande facilité, la tête seule hors de l'eau, prête à plonger à la moindre alerte; elle fait la chasse aux grenouilles, aux poissons, aux vers, aux insectes, tout en ne dédaignant pas les petits mammifères et les jeunes oiseaux qui se trouvent à sa portée. Elles pond de quinze à vingt œufs qu'elle dépose, de la fin de mai au commencement de juillet, dans un endroit chaud et humide, sous la mousse ou entre des pierres. Elle passe l'hiver dans la vase, dans de vieux troncs d'arbres, et il n'est point rare de trouver des boules composées d'un grand nombre de couleuvres étroitement enroulées les unes sur les autres.

(Examens manuels de 1900. Vaud).

### **La couleuvre lisse.**

La couleuvre lisse choisit ordinairement les terrains secs et arides, les broussailles; on la rencontre accidentellement dans les bas fonds humides et ombreux; elle ne va pas volontiers à l'eau, bien qu'elle nage parfaitement. On la trouve souvent dans la poussière du chemin, où elle se livre à la chasse des lézards et des orvets qui sont sa principale nourriture; elle fait parfois une chasse active aux jeunes serpents et ne dédaigne point les gros insectes.

Les zoologistes ne sont pas absolument d'accord sur le caractère de la couleuvre lisse. Cette espèce, fort douce d'après les uns, est au contraire très irritable : elle mord avec fureur à tort et à travers, non seulement quand elle vient d'être capturée, mais encore lorsqu'elle se trouve en captivité depuis un certain temps. Lorsqu'on présente à cet animal un gant ou le pan de son vêtement, il s'y attache avec les dents. Ce serpent entre si facilement en fureur qu'il se mord lui-même ; lorsqu'il est bien en colère, il se pose comme la vipère, enfle son cou et écarte autant qu'il le peut la mâchoire pour mordre. Il va sans dire que la morsure est tout à fait insignifiante et que la bête est plus méchante que dangereuse.

(Brehm).

G. A.

### Couleuvres et grenouilles.

... La nourriture de la couleuvre à collier se compose de poissons et surtout de batraciens, tels que grenouilles et crapauds ; elle semble préférer à tout le crapaud commun et la grenouille rousse ; elle s'empare aussi volontiers des tritons.

Comme tous ses congénères, la couleuvre à collier ne tue ni n'enlance sa proie ; elle la dévore vivante. Par quelque point qu'une grenouille ait été saisie à l'aide des dents aiguës de la couleuvre, que ce soit par une des pattes de devant ou de derrière, la grenouille est un animal perdu. Le pauvre batracien se débat, mais en vain ; il fait parfois des efforts tels que la couleuvre est entraînée ; il faut que la proie soit bien grosse pour ne pas être déglutie, et c'est réellement un spectacle pénible que de voir la grenouille bien vivante avancer lentement, mais sûrement, dans la gueule de son inexorable ennemi. Lorsqu'elle est effrayée, la couleuvre vomit sa proie et on a vu plusieurs fois un crapaud ou une grenouille tout récemment déglutis sortir pleins de vie et se mettre à courir ou à sauter comme s'il ne leur était rien arrivé de fâcheux.

Un zoologiste, Linck, a bien observé la chasse que la couleuvre à collier fait aux grenouilles. « La grenouille rousse, dit-il, ne tarde pas à s'apercevoir des manœuvres de la couleuvre qui s'approche d'elle et dans laquelle le plus souvent le souvenir d'un danger passé fait connaître le plus implacable ennemi ; la vue seule du serpent lui donne aussitôt des jambes ; aussi, semblable à tout gibier chassé, hâte-t-elle la marche d'autant plus que la distance qui la sépare de son ennemi diminue davantage ; elle précipite ses sauts et ses culbutes. On entend alors le cri déchirant et plein de désespoir que la grenouille pousse parfois et qui entre dans l'oreille comme un gémissement plaintif. Rarement la poursuite dure longtemps, car la malheureuse grenouille est presque fatalement condamnée ; il s'est passé une minute à peine depuis le moment où la chasse a commencé, que la bête est déjà saisie.

Linck pense qu'il pourrait y avoir quelque chose de vrai sur le pouvoir fascinateur exercé par la couleuvre : une personne digne de foi lui a raconté, dit-il, qu'une couleuvre à collier ayant saisi une grosse grenouille, était entourée d'une demi-douzaine de ces animaux qui coassaient à qui mieux mieux, mais ne cherchaient nullement à se soustraire par la fuite au triste sort qui les attendait, si bien qu'une deuxième et une troisième d'entre elles furent saisies et avalées...

BREHM.

### Le crapaud.

Les crapauds sont des animaux d'une forme laide et hideuse qu'on accuse à tort d'être venimeux par leur salive, leur morsure et même leur sécrétion cutanée.

— (Cuvier).

Gardons-nous de tuer le crapaud, grand destructeur d'insectes et surtout de fourmis dont il fait, sans que cela paraisse, une énorme consommation. Dans les départements du Nord, on en peuple de plus en plus les champs de betteraves,

car ils savent découvrir le ver gris qui tue les plantes. Retenons que des industriels anglais les achètent à Paris à raison de trois francs la douzaine pour les revendre un franc vingt-cinq pièce dans leur pays. Pourquoi ne les utiliserions-nous pas chez nous ?

G. VIRET.

#### **Le moineau domestique.**

Cet oiseau mérite que nous lui consacrons spécialement quelques lignes parce qu'on le regarde comme un effronté pillard. Eh bien, malgré les apparences, c'est peut-être à cause de son caractère sociable et de la facilité prodigieuse avec laquelle il se reproduit, un des plus précieux auxiliaires que la Providence nous ait donnés. On raconte qu'un jour, sa tête ayant été mise à prix en Hongrie, dans le pays de Bade et dans plusieurs parties de l'Angleterre, il déserta complètement ces contrées inhospitalières ; mais, bientôt, on s'aperçut que lui seul pouvait débarrasser les récoltes des hannetons et des milliers d'autres insectes qui les dévastaient, en sorte que ceux-là mêmes qui avaient établi des primes pour le détruire, furent obligés d'en établir de bien plus fortes pour le raptier.

M. MAIGNE.

#### **La mésange.**

On estime qu'une mésange consomme par an trois cent mille œufs d'insectes, il est vrai qu'elle doit suffire aux besoins d'une famille comme on n'en trouve pas d'aussi nombreuses. Vingt oisillons et plus à nourrir à la fois dans le même nid, ne sont pas une charge trop forte pour son activité. C'est alors qu'il faut en visiter des bourgeons et des gerçures d'écorce pour attraper araignées, chenilles, vermineux de toute espèce, et donner la becquée à vingt becs baillant sans relâche au fond du nid ! Que ne doit point consommer en vermine un pareil ménage ! Que de fruits sauvés de la destruction !

La mésange donne trois nichées par an. Dans la saison des nids, un couple aux heures de la becquée apporte à ses petits jusqu'à vingt-cinq chenilles par minute ; en une année, il détruit plus de deux millions d'insectes.

DE TSCHUDI.

#### **La bergeronnette.**

Quoi qu'il en soit, outre les remerciements que nous votons aux bergeronnettes de venir égayer nos tristes journées d'hiver, combien ne leur devons-nous pas pour les services qu'elles rendent aux bestiaux en détruisant la quantité de mouches qui les harcèlent ? Et, ajoutons, pour les services qu'elles nous rendent à nous-mêmes, en happant au vol une quantité de mouches, de cousins, de tipules, d'insectes de toutes sortes qu'elles saisissent autour de nos demeures, au bord des abreuvoirs, des moindres mares et jusque dans les jardins.

H. DE LA BLANCHÈRE.

#### **Les pics.**

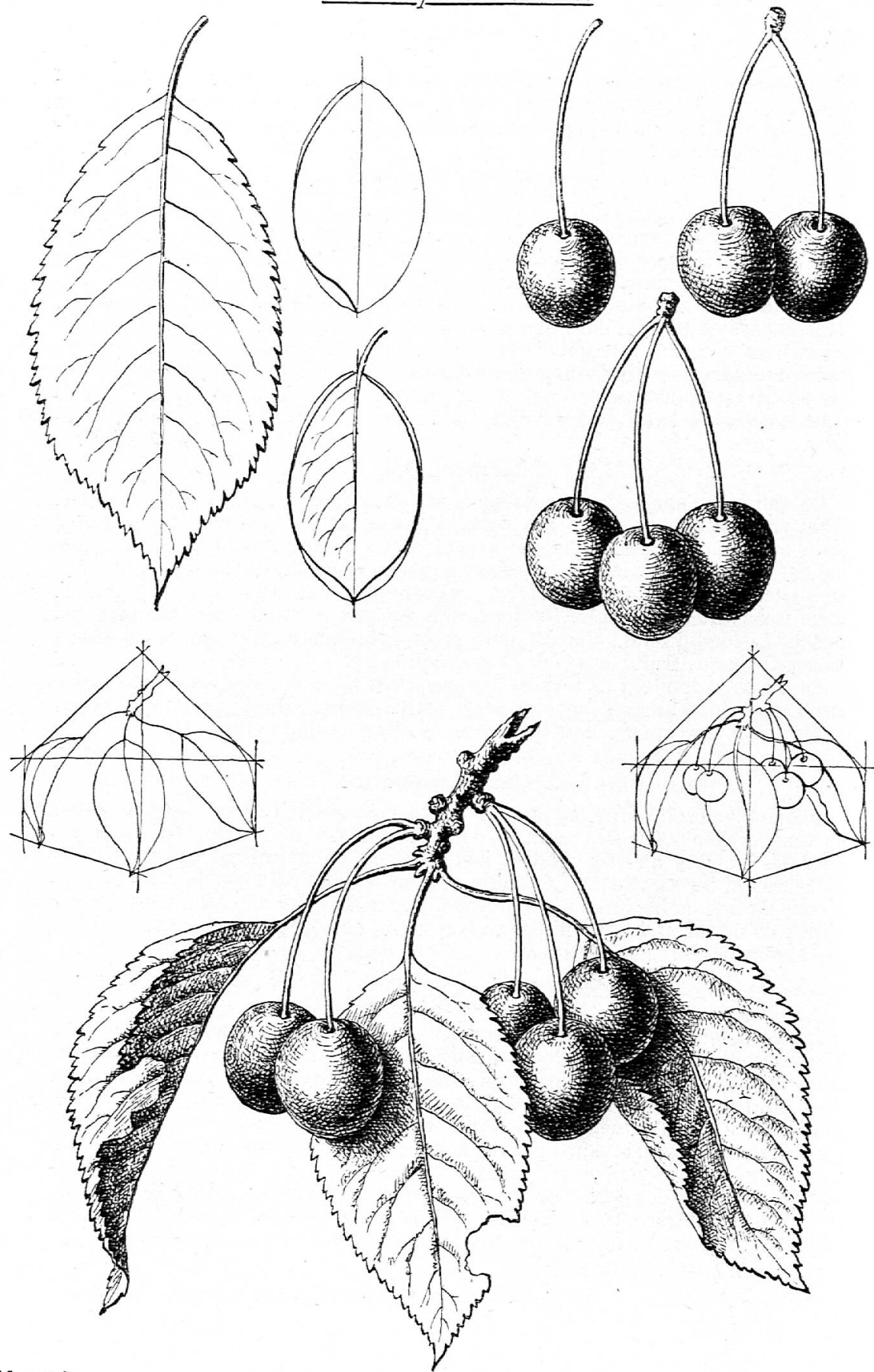
Les pics sont utiles, d'abord parce qu'ils détruisent des quantités énormes d'insectes et de larves nuisibles ; ensuite parce qu'ils font dans les arbres des trous dans lesquels vont nicher les mésanges et autres oiseaux insectivores. On répondra peut-être que c'est justement par ces trous que les pics deviennent préjudiciables. Mais l'on ne doit pas perdre de vue que ces oiseaux n'entament que les arbres malades ou attaqués par les scolytes ou d'autres insectes xylophages. Un pic ne frappera qu'à une place rongée par les insectes ou pourrie par les infiltrations d'eau : dans les deux cas, il est certain de trouver une quantité d'insectes. Il ne peut creuser des trous profonds que dans les endroits pourris ; il est bien rare qu'il empiète sur le bois sain que son bec a de la peine à entamer.

(Communiqué par M<sup>lle</sup> Métral.)

ALPH. DUBOIS.

*Société genevoise pour la protection des animaux.*

Au temps des cerises.



# VAUD

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

**TREY.** — Le poste de pasteur de la paroisse de **Trey** est au concours.  
Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service des cultes, avant le 5 juillet à 6 heures du soir.

### PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

**RÉGENTS : Forel** (Lavaux) Pont de Pierre : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 12 juillet.

**RÉGENTES : Berolle** (enfantine et ouvrages) : fr. 600, logement, 4 stères bois et 150 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 8 juillet. — **Ste-Croix** (Prise-Perrier) : fr. 1150 pour toutes choses ; 8 juillet. — **Paudex** (enfantine et ouvrages) : fr. 600 pour toutes choses ; 12 juillet. — **Prangins** : fr. 1000, logement, indemnité de fr. 20 pour jardin et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 12 juillet.

Le personnel enseignant primaire est avisé qu'un congé est accordé à MM. les régents et Mmes les régentes qui prendront part. les 17, 18 et 19 juillet, au congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande, à Neuchâtel.

Les intéressés doivent en aviser leur commission scolaire respective.

### AGRICULTURE ET COMMERCE

1<sup>er</sup> SERVICE

#### Cours professionnels temporaires subsidés pour le sexe féminin

Les personnes qui désirent être agréées par le Département comme **maîtresses enseignantes** dans les cours professionnels temporaires féminins, subsidés par l'Etat, peuvent obtenir le programme des **examens à subir prochainement**.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **31 juillet 1904 inclusivement** ; passé cette date elles ne seront plus admises.

Lausanne. le 20 juin 1904.

*Département de l'Agriculture et du Commerce.*

#### FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

### CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

#### COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

*Chevallaz Cercueils, Lausanne.*

# Désirez-vous acheter des CHAUSSURES A BON MARCHÉ

commandez les à

H. Brühlmann-Huggenberger, à Winterthour.



Exclusivement marchandises de bonne qualité et solides au PLUS BAS PRIX

|                                                            |                  |
|------------------------------------------------------------|------------------|
| Pantoufles dame, canevas, $\frac{1}{2}$ talon              | N° 36-42fr. 1 80 |
| Souliers de travail, dames, solides, ferrés                | » » » 5 50       |
| Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés     | » » » 6 50       |
| Souliers de travail, hommes, solides, ferrés               | » 40-48 » 6 50   |
| Bottines messieurs, montantes, crochets, ferrées, solides  | » » » 8 —        |
| Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés | » » » 8 50       |
| Souliers garçons ou filles                                 | » 26-29 » 3 50   |

**Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'étranger. — Expédition contre remboursement. — Echange immédiat, franco. — 450 articles différents. — Prix-courant illustré franco et gratis à chacun, sur demande.**



**Vêtements confectionnés**  
et sur mesure  
POUR DAMES ET MESSIEURS

**J. RATHGER-MOULIN**

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.  
Draperie et Nouveautés pour Robes.  
Linoléums.  
Trousseaux complets.



**THÉS**

**O-**

**MI-**

**TO**

**J. PHILIPPON**

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

*Même maison rue St-Pierre, 15*

**Articles Chinois et Japonais**

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

**Spécialité : THÉS O-MI-TO**

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

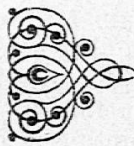
Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.



UN  
**Cadeau utile et agréable**

est une

**MACHINE A COUDRE**

 **SINGER** 

*Paielements par termes. — Escompte au comptant.*

*Garantie sur facture.*

*Machines confiées à l'essai.*



**COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE SINGER**

Seules maisons pour la Suisse romande :

**GENÈVE**, rue du Marché, 13.

**Bienne**, Kanalgasse, 8.

**Ch.-d.-Fonds**, r. Léop.-Robert, 37.

**Delémont**, avenue de la Gare.

**Fribourg**, rue de Lausanne, 144.

**Lausanne**, Casino-Théâtre.

**Martigny**, maison de la Poste.

**Montreux**, Avenue des Alpes.

**Neuchâtel**, place du Marché, 2.

**Nyon**, rue Neuve, 2.

**Vevey**, rue du Lac, 15.

**Yverdon**, vis-à-vis Pont-Gleyre.



# LORELEY ○ ○ ○ PUPITRE A MUSIQUE

**Nouveauté insurpassable.**

**Élégant et Léger.**

**Stable et Solide.**

**Entièrement nickelé.**

Ce nouveau pupitre est un article de premier ordre sous tous les rapports.

Sans compter les qualités ci-dessus énumérées, toutes véridiques, ce pupitre, dans toutes ses parties, est fabriqué **avec le plus grand soin**. Sa grande élégance permet de le placer au salon aussi bien que dans la salle d'étude. **Très portatif** comme le montre le dessin, il se monte et démonte avec facilité **en quelques mouvements** et prend au besoin très peu de place.

Il est donc **des plus pratiques** pour les personnes en voyage et surtout pour



**Toutes les Sociétés.**

Petites et grandes personnes peuvent l'utiliser, en position assise ou debout; sa plus grande hauteur atteint 1<sup>m</sup>77, la plus petite 1<sup>m</sup>40. La construction, très simple, ne le rend que plus solide. Le nouveau système adopté pour la vis de serrage (anneau en acier) est presque indestructible. Au moyen de 2 crans, le pupitre même peut prendre 2 positions selon la hauteur de la partie ou du cahier de musique.

Malgré **tous ces avantages**, nous offrons ce pupitre à un prix **excessivement modique**, cela dans le seul but de le faire connaître et remplir une grande lacune puisque **rien n'existait** dans ce genre jusqu'à ce jour.

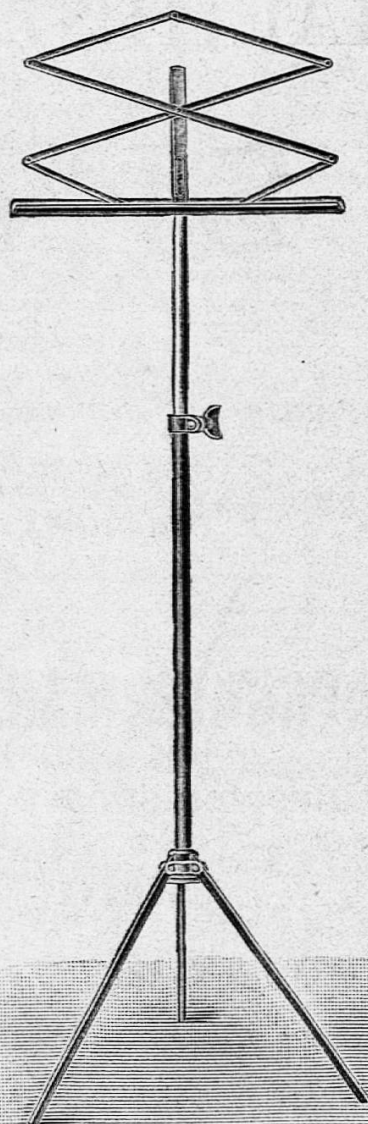
## PRIX NETS

Pour 1 pièce, avec bougeoir Fr. 8,—  
A partir de 12 pièces, grand rabais.

**Pinces en métal bronzé**  
pour fixer la feuille de musique, la pièce  
fr. 0,45; la douzaine fr. 4,50.

**En vente chez**

**FÆTISCH FRÈRES, Magasin de Musique général, Lausanne**



Hauteur, 1<sup>m</sup>77.

Poids, environ 1150 gr.

Gewicht ca. 1150 gr.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XI<sup>me</sup> ANNÉE. — N° 28.



LAUSANNE — 9 juillet 1904.

# L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUNIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

|                                    |                     |                                  |                  |
|------------------------------------|---------------------|----------------------------------|------------------|
| <b>Genève.</b>                     |                     | <b>Valais.</b>                   |                  |
| MM. <b>Baatar</b> , Lucien, prof., | Genève.             | MM. <b>Blanchut</b> , F., inst., | Collonges        |
| <b>Rosier</b> , William, prof.,    | Genève.             | <b>Michaud</b> , Alp., inst.,    | Bagnes.          |
| <b>Grosgrin</b> , L., prof.,       | Genève.             | <b>Vaud.</b>                     |                  |
| <b>Pesson</b> , Ch., inst.         | Céligny.            | MM. <b>Cloux</b> , J.,           | Lausanne.        |
| <b>Jura Bernois.</b>               |                     | <b>Jayet</b> , L.,               | Lausanne.        |
| MM. <b>Fromalgeat</b> , L., inst., | Saignelégier.       | <b>Magnin</b> , J.               | Lausanne.        |
| <b>Duvoisin</b> , H., direct.,     | Delémont.           | <b>Martin</b> , H.,              | Lausanne.        |
| <b>Gylam</b> , A., inspecteur.     | Corgémont.          | <b>Visinand</b> , L.,            | Lausanne.        |
| <b>Baumgartner</b> , A., inst.,    | Bienne.             | <b>Rochat</b> , P.,              | Yverdon.         |
| <b>Chatelain</b> , inspecteur.     | Porrentruy.         | <b>Failetta</b> , C.,            | Arzier-Le Muids. |
| <b>Moeckli</b> , inst.,            | Neuveville.         | <b>Briod</b> , E.,               | Lausanne.        |
| <i>Vacat.</i>                      |                     | <b>Cornamusaz</b> , F.,          | Trey.            |
| <b>Neuchâtel.</b>                  |                     | <b>Dériaz</b> , J.,              | Baulmes.         |
| MM. <b>Brandt</b> , W., inst.,     | Neuchâtel.          | <b>Collet</b> , M.,              | Brent.           |
| <b>Decreuse</b> , J., inst.,       | Boudry.             | <b>Visinand</b> ,                | La Rippe.        |
| <b>Rusillon</b> , L., inst.,       | Convét.             | <b>Perrin</b> , M.,              | Lausanne.        |
| <b>Amez-Droz</b> , E., inst.,      | Villiers.           | <b>Magenat</b> ,                 | Oron.            |
| <b>Barbier</b> , C.-Ad., inst.,    | Chaux-de-Fonds.     | <b>Tessin.</b>                   |                  |
| <b>Perrenoud</b> , Ul., dir.,      | Asile des Billodes. | M. <b>Nizzola</b> , prof.,       | Lugano.          |

## Suisse allemande.

M. **Fritschl**, Fr., Neumünster-Zurich

## Bureau de la Société pédagogique romande.

|                                                          |                         |                                                 |            |
|----------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------------------|------------|
| MM. <b>Quartier-la-Tente</b> , Ed., président honoraire, | Neuchâtel.              | MM. <b>Hoffmann</b> , inst., secrétaire,        | Neuchâtel. |
| <b>Latour</b> , L., inspecteur, président,               | Corcelles s. Neuchâtel. | <b>Perret</b> , C., inst., trésorier,           | Lausanne.  |
| <b>Rosselet</b> , F., inst., vice-président,             | Bevaix.                 | <b>Guex</b> , F., directeur, rédacteur en chef, | Lausanne.  |

# RESTAURANT DE TEMPÉRANCE

en face de l'église Saint-Laurent,

## LAUSANNE

Boissons sans alcool. — Consommations de premier choix.

Cuisine soignée. — Menus variés. — Dîners complets depuis **fr. 0,60.**

**Thé, Lait, Café, Chocolat.**

**Sirops, 0,15 c. — Limonade, 0,20 c. — Glaces.**

*Spécialité de gâteaux aux fruits.*

**Grande salle indépendante pour Sociétés.**

E. BADAN.

I

## Institut pour

Directrice: M<sup>lle</sup> WENTZ

**Villa Verte, Petit-Lancy**

**GENÈVE**

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

B

## ègues

Consultations

tous les jours

de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, éditeurs, Lausanne

# HISTOIRE DE LA SUISSE

par W. ROSIER, professeur

Mise en vente de la première partie de l'HISTOIRE SUISSE (*des temps primitifs jusqu'en 1315*) de M. W. Rosier, professeur, telle qu'elle a été remise aux élèves du degré intermédiaire des Ecoles primaires du Canton de Vaud. Petit in-4° de 48 pages, illustré de 78 gravures et de 3 cartes en couleur.

Prix : fr. 0,75 l'exemplaire broché.

## CH. EGGIMANN & C<sup>IE</sup>, EDITEURS Genève

Livres de classe adoptés par le  
Département de l'Instruction publique du Canton de Genève.

|                                                                                                       |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Charrey, A.</b> Livre de lecture.                                                                  | 1 fr. 80 |
| <b>Corbaz, André.</b> Exercices et problèmes d'arithmétique.                                          |          |
| A. Calcul écrit.                                                                                      |          |
| 1 <sup>re</sup> série, élèves de 7 à 9 ans.                                                           | — fr. 70 |
| 2 <sup>e</sup> » » 9 à 11 ans.                                                                        | — fr. 90 |
| 3 <sup>e</sup> » » 11 à 13 ans.                                                                       | 1 fr. 20 |
| 1 <sup>re</sup> » maître 1 fr., 2 <sup>e</sup> série 1 fr. 40, 3 <sup>e</sup> série                   | 1 fr. 80 |
| B. Calcul oral.                                                                                       |          |
| 1 <sup>re</sup> série 60 c., 2 <sup>e</sup> série 80 c., 3 <sup>e</sup> série                         | — fr. 90 |
| Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs, 2 <sup>e</sup> édition.      | 1 fr. 50 |
| <b>Leseaze, A.</b> Premières leçons instructives d'allemand.                                          | — fr. 75 |
| Manuel pratique de langue allemande, 1 <sup>re</sup> partie.                                          | 1 fr. 50 |
| » » » » 2 <sup>e</sup> »                                                                              | 3 fr. —  |
| Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache auf Grundlage der Anschauung.                    | 3 fr. —  |
| <b>Pittard, Eug.</b> Premiers éléments d'histoire naturelle.                                          | 2 fr. 75 |
| <b>Roullier-Leuba.</b> Nouveau traité complet de sténographie française, Aimé Paris. Cart. 3 fr., br. | 2 fr. 50 |
| <b>Wagner.</b> Atlas de poche de la Suisse, 2 <sup>e</sup> édition.                                   | 4 fr. —  |

Pour apprendre le français, je cherche pendant mes vacances

# Chambre et pension

dans la famille d'un collègue ou si ce n'est pas possible pour des leçons de français seulement.

Z 5515 c

**W. HANUS**, instituteur  
à **Falkenau a. d. E.** (Bohême allem).

**M<sup>CE</sup> BOREL & C<sup>IE</sup> - NEUCHÂTEL**  
·SUISSE·



DESSIN · GRAVURE  
·CARTES GÉOGRAPHIQUES·  
CARTES HISTORIQUES · STATISTIQUES ET MURALES  
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES  
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.  
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES  
POUR COURS ET CONFÉRENCES.  
·CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE·

**P. BAILLOD & C<sup>IE</sup>**  
GROS NOUVEAU MAGASIN DÉTAIL

**HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE**

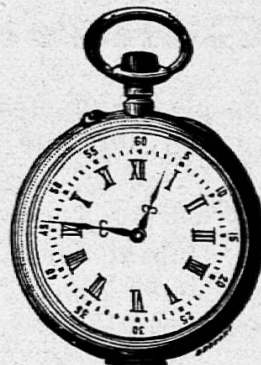
**CHAUX-DE-FONDS**

Léopold Robert 58.

**LAUSANNE**

Place Centrale

Grand choix, toujours environ  
1000 montres en magasin.



Chronomètres Répétitions.

**BIJOUTERIE OR 18 KARATS**

**Alliances — Diamants — Perles**

**Orfèvrerie et Bijouterie argent.**

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

*Prix modérés — Garantie sur facture.*

**Maison de premier ordre et de confiance.**

Envoi à choix dans toute la Suisse.

*Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.*

*Montre unioniste, croix-bleue.*

*Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.*